

Ragréage fibré rapide

# UZIN NC 165 Turbo

Ragréage autolissant fibré rapide pour tous types de locaux

## Domaines d'utilisation :

Ragréage base ciment autolissant fibré et rapide, destiné à niveler et à lisser les supports dans tous types de locaux en épaisseurs de 3 à 30 mm. Pour l'intérieur.

Adaptée pour / sur :

- ▶ réaliser des surfaces planes, lisses et absorbantes avant la pose de revêtements de sols souples, de parquets et de carrelage
- ▶ les dalles de plancher à base de bois aggloméré de type P5 à P7, les panneaux OSB 3 et 4 (vissés), les parquets, ainsi que d'autres supports en bois massif, présentant des joints. Pour tout autre support, consulter notre Service Technique.
- ▶ les dalles semi-rigides
- ▶ les supports neufs comme les chapes ciment, anhydrite, les chapes allégées, le béton
- ▶ les supports en rénovation présentant des restes de ragréage bien adhérents ou d'anciennes traces de colle
- ▶ les sols avec planchers chauffants intégrés (à eau chaude)



<b>CE</b>	
0761	
UZIN France 4 rue du Président Coty 02880 CROUY	
20	
01/02/0077.01	
<b>EN 13 813:2002</b> Enduit de ragréage autolissant à base de ciment pour les supports en locaux intérieurs <b>EN 13 813: CT-C35-F7</b>	
Classement au feu	<b>A 1 fl</b>
Libération de substances corrosives	<b>CT</b>
Résistance à la compression	<b>C35</b>
Résistance à la flexion	<b>F7</b>



\*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

## Propriétés :

Ragréage enrichi de fibres, à gâcher avec de l'eau pour obtenir un mortier facile à appliquer, autolissant et au séchage rapide.

Composition : Ciments spéciaux, charges minérales, polymères redispersibles et additifs.

- ▶ Pour des épaisseurs de 3 à 30 mm
- ▶ Facile à appliquer manuellement comme à la pompe
- ▶ Recouvrable rapidement en 4 heures\*
- ▶ Fibré, durcissement pratiquement sans tension
- ▶ Bonne résistance à la compression et à la flexion
- ▶ Pauvre en chromates suivant Reg. CE 1907/2006 (REACH)
- ▶ EMICODE EC 1 PLUS / À très faible émission

## Caractéristiques techniques :

Emballage :	sac papier
Conditionnement :	20 kg
Tenue en stock :	6 mois
Eau de gâchage :	env. 4.8 L par sac de 20 kg
Couleur :	gris
Consommation :	env. 1.7 kg/m <sup>2</sup> par mm d'épaisseur
Température de mise en œuvre :	minimum + 5 °C au sol
Durée pratique d'utilisation :	après env. 20 min
Circulable :	après env. 2 h
Prêt à la pose :	après env. 4 h

\* À 20 °C, avec une humidité relative de l'air de 65 %.

## Préparation du support :

Le support doit être résistant, porteur, sec, propre, non fissuré et exempt de toutes substances (salissures, huiles, graisses) susceptibles de diminuer l'adhérence. Les chapes ciment et sulfate de calcium devront être poncées puis dépolissées par aspiration. Contrôler que le support correspond bien aux normes et fiches en vigueur et émettre des réserves/prendre les mesures nécessaires en cas de déficience.

Éliminer, par exemple par brossage, meulage, fraisage ou ponçage, en utilisant une ponceuse de type Mambo de Wolff, les couches instables ou mal adhérentes, p.ex. les agents de décoffrage, traces non adhérentes de peinture, ragréage, revêtement ou colle.

Les résidus de produits d'entretien sur anciennes dalles thermoplastiques semi-flexibles devront être nettoyés par un décapant chimique (se référer à la fiche technique du produit fournie par le fabricant).

Dépolisser soigneusement le support par aspiration.

En fonction du domaine d'utilisation et de la nature du support, procéder ensuite à l'application du primaire UZIN approprié (cf. Guide Produits). Toujours laisser parfaitement sécher le primaire avant l'application du ragréage.

Observer les fiches techniques des produits utilisés.

## Mise en œuvre :

1. Gâcher les 20 kg de poudre de UZIN NC 165 Turbo avec 4,8 litres d'eau. Verser l'eau froide dans un seau de malaxage propre; ajouter progressivement la poudre en mélangeant soigneusement avec un malaxeur électrique à vitesse lente jusqu'à l'obtention d'un mélange homogène. Appliquer immédiatement le mélange. Pas besoin de respecter un temps de repos.
2. Verser le mortier sur le support primarisé, puis le répartir en une couche régulière à l'aide d'une lisseuse. Appliquer si possible l'épaisseur nécessaire en une passe. Pour l'amélioration de la capacité autolissante et de la qualité de la surface, la couche de mortier, encore liquide, devra être passée au rouleau débulleur UZIN.
3. Durée de séchage à 20 °C et 65 % d'humidité relative de l'air : Env. 4 heures jusqu'à 30 mm d'épaisseur. Pour la mise en œuvre des revêtements de sol PVC, linoléum, caoutchouc, textile ou de parquet, contrôler le taux d'humidité résiduelle du support, qui doit être conforme aux valeurs indiquées dans le D.T.U. correspondant au revêtement prévu.

## Consommations :

Epaisseur	Consommation	20 kg pour env.
3 mm	5.1 kg/m <sup>2</sup>	3.90 m <sup>2</sup>
6 mm	10.2 kg/m <sup>2</sup>	1.90 m <sup>2</sup>
9 mm	15.3 kg/m <sup>2</sup>	1.30 m <sup>2</sup>

## Recouvrabilité :

La pose d'un revêtement de sol, de type, carrelage, revêtement textile, revêtement de sol souple, parquet, peut être réalisée après que le ragréage UZIN NC 165 Turbo soit sec.

Pour la mise en œuvre des revêtements textile, PVC, linoléum, caoutchouc, ainsi que pour la pose de parquet, le taux d'humidité résiduelle du support doit être contrôlé et conforme au D.T.U en vigueur à la date d'exécution des travaux.

Les conditions climatiques ambiantes, l'épaisseur de la couche appliquée ainsi que la porosité du support, peuvent avoir une influence sur le délai de séchage du ragréage.

## Important :

- ▶ Tenue en stock : 6 mois au sec, en emballage d'origine. Refermer hermétiquement les emballages entamés et utiliser le contenu rapidement.
- ▶ Conditions idéales de mise en œuvre : Température ambiante : + 15 °C à + 25 °C, Température du support : > + 15 °C, Humidité relative de l'air < 75 %. Les durées de durcissement, de séchage et d'attente avant aptitude à la pose augmentent par température basse et humidité relative de l'air élevée. Une température élevée réduit la durée pratique d'utilisation, utiliser donc de l'eau froide en été. Attention : ne pas appliquer le ragréage sur un sol chauffant en cours de chauffe.
- ▶ Pompage possible (consulter notre Service Technique).
- ▶ Le support doit être sec et non soumis aux risques de remontées d'humidité sous quelque forme que se soit.
- ▶ Utiliser des bandes de désolidarisation UZIN au droit des éléments de construction verticaux, pour empêcher l'enduit de pénétrer dans les joints de raccord. Pour une épaisseur de ragréage supérieure à 5 mm, des bandes de désolidarisation sont généralement requises. Sur supports en bois, éliminer totalement les bandes de désolidarisation après les travaux d'enduction.
- ▶ Pour éviter la corrosion, le ragréage ne doit pas entrer en contact avec les tuyaux de chauffage. Veiller à ce qu'il ne coule pas entre l'isolant qui protège les tuyaux et les tuyaux de chauffage, surtout lorsque qu'il s'agit de tuyaux en acier galvanisé. L'isolant peut être retiré de la partie visible des tuyaux, une fois l'application du ragréage terminée.
- ▶ Protéger les surfaces fraîchement ragrées de la chaleur, du soleil et des courants d'air.
- ▶ Respecter les directives des fiches techniques des produits utilisés et les recommandations du fabricant de revêtements. Pour la mise en œuvre, respecter les DTU, CPT, normes et Règles professionnelles, etc. en vigueur à la date d'exécution des travaux.

## Sécurité du travail et de l'environnement :

Contient ciment pauvre en chromates suivant le règlement (CE) no 1907/2006 (REACH). Au contact de l'eau/l'humidité, le ciment présente une forte réaction alcaline. Éviter donc tout contact avec les yeux et la peau. En cas de contact, laver immédiatement avec de l'eau. En cas d'irritation de la peau et/ou de contact avec les yeux, consulter un médecin. Porter des gants de protection. Pendant le gâchage, porter un masque de protection contre la poussière. Après la prise, le produit durci est physiologiquement et écologiquement sans danger. Conditions de pose conformes aux normes, et supports, primaires et ragréages parfaitement secs sont les conditions essentielles à l'obtention après travaux d'un air ambiant d'excellente qualité.

## Élimination :

Rassembler si possible les restes de produits et les utiliser. Ne pas verser le produit dans les égouts, les eaux ou la terre. Les sacs totalement vidés peuvent être recyclés. Rassembler les restes de produit, les mélanger avec de l'eau, laisser durcir puis éliminer avec les déchets de chantier.